

Tout ce qu'il y a de certain, c'est que le médecin, en général, évite de demander un confrère en consultation et arrange son affaire, en ville pour garder son malade, à la campagne pour supporter seul la responsabilité.

Est-il dans l'erreur? Devrait-il demander plus souvent l'aide qu'il aurait besoin? Nous le croyons, nous en sommes même convaincu. Nous manquons donc d'esprit de famille.

Il semblerait que nous nous éloignons du sujet. Pourtant non. Il ne nous reste plus qu'à mettre les points sur les I.

En parlant des difficultés ou des misères que les médecins pratiquant loin des centres rencontrent, la même lettre circulaire des officiers du Congrès dit: "Il est de notre intérêt, à tous, que ces questions soient bien exposées et discutées afin que remède soit appliqué si possible". Ainsi nous dirigeons un malade vers l'hôpital, parce que le diagnostic médical est douzeux ou l'intervention chirurgicale dangereuse si on tient compte du milieu où on opère.

Pourquoi, dans chaque hôpital n'y aurait-il pas une organisation quelconque pour éclairer le médecin en lui envoyant une carte du diagnostic. Cela fait tant de bien au confrère éloigné d'apprendre que son diagnostic a été corroboré par un maître d'une part, et cela l'instruit d'autant s'il a fait erreur, d'autre part.

Comme un médecin me l'écrivait: "Les hôpitaux sont des vases clos dont il ne sort rien, pas même le diagnostic des cas qu'on y a dirigés".

Ne croyez-vous pas qu'il y aurait moyen de vous venir en aide dans ce sens?.....

Un malade est dirigé vers l'hôpital pour une consolidation vicieuse. Une radiographie est prise. Le malade paie pour la radiographie et l'apporte avec lui. Figurez-vous les conversations et les observations des voisins et voisines. Ce confrère à la campagne est coulé à tout jamais.

N'y aurait-il pas moyen d'éviter ce genre de réclame?.....et ainsi on viendrait en aide à un confrère qui a fait de son mieux et dont souvent on n'a pas suivi les avis.

Dans un autre ordre d'idée, est-ce que les médecins qui se paient le luxe de "*villégiaturer*" ne pourraient pas s'exempter de faire de la clientèle "*de vacances*". Toujours au détriment d'un confrère qui a peiné pendant les longs mois d'hiver, très souvent pour bien peu, et qui se trouve privé d'une clientèle passante et payante,, sur laquelle il comptait.

Encore une autre manière de venir en aide, et celle-ci est l'éternelle question. Quand donc trouvera-t-on un moyen pour faire payer ceux qui le peuvent, à l'hôpital? On nous répondra. Mais nous avons fait beaucoup. Les municipalités sont obligés de garantir une partie de la pension à l'hôpital. Cela est très bien, mais ce n'est pas suffisant. D'abord parce que tous